

Gestion des Services d'urgence

Responsable du cours :

Manitoba Emergency Services College – Programme de gestion

Clientèle cible :

Les bénévoles et les personnes à temps plein qui font partie de petits et moyens ministères des services d'urgence

Description du cours :

Durée : 36 heures

Ce cours est conçu pour aider les personnes qui sont actuellement impliquées ou qui prévoient s'impliquer dans la gestion d'une organisation de services d'urgence.

Ceci est un cours de niveau d'introduction qui donnera aux personnes volontaires et à temps plein qui font partie de petits et moyens ministères de services d'urgence des informations pour les aider à gérer leur organisation. **Ce cours répond aux exigences de l'Officier pompier I NFPA 1021 (1997) (Voir la Certification de l'Officier pompier I)**

Objectifs du cours :

Les thèmes incluent :

- Les théories, les préoccupations et les enjeux de la gestion
- Le comportement organisationnel
- Les communications
- La motivation
- Le leadership
- Les communications
- La gestion des ressources humaines
- L'établissement des budgets
- Les questions relatives à la formation, à la responsabilité et aux aspects juridiques
- Les gouvernements municipaux et provinciaux
- Les lignes directrices générales en matière de fonctionnement

- Le système de gestion des sinistres
- Les normes d'emploi

Cours préalables :

Aucun

Taille de la classe :

Minimum 12, maximum 24

Emplacement du cours :

Manitoba Emergency Services College

Disponibilité du cours :

Veillez vous référer au calendrier de formation du Manitoba Emergency Services College par le biais du Commissaire aux incendies (sans frais 1-888-253-1488) et en ligne au http://www.firecomm.gov.mb.ca/mesc_calendar.html

Frais :

Les frais de ce cours sont de 325 \$ (chèque à l'ordre du ministre des Finances)

Point d'accès :

Bureau du commissaire aux incendies
Manitoba Emergency Services College
1601 VanHorne Avenue East
Brandon, MB R7A 7K2
Tél. : 204-726-6855
Télécopieur : 204-726-6847
Sans frais : 1-888-253-1488
Courriel : emerserv@govmb.ca
Formulaire de demande :
<http://www.firecomm.gov.mb.ca/graphics/ApplicationForm.pdf>

Commentaires additionnels :

- Certification : on remettra un Certificat aux candidats qui auront réussi un examen écrit
- Matériel : le matériel requis est fourni